

Que s'est-il passé au LUET, Paroisse de Mornant le 1^{er} janvier 1749

Le registre paroissial relate, en cette date et en termes presque illisibles les mentions suivantes : « François, garde lieutenant des Gardes lionnoises, âgé de quarante ans est mort dans la maison de Pierre Morin, muni des sacrements de pénitence... »

Condamin, vicaire.

Une autre mention, un peu plus explicite,

juste à la suite « Le premier janvier mil sept cent quarante-neuf j'ai enterré. Un homme trouvé mort sur le chemin du Luet à Mornant et qui a été constaté par messieurs les officiers de la terre et juridiction de Mornant et qui a été enterré dans le cimetière de cette paroisse en présence de Ennemond Escoffier et Jean Jamen. »

De peur d'avoir oublié un détail important, notre consciencieux vicaire revient une troisième fois sur cette mort et son accompagnement par le sacrement de pénitence!

Au départ nous ne disposons d'aucun autre élément et grâce au travail de recherche de Guy PEILLON qui a étudié MANDRIN, il a été possible de savoir qu'il s'agissait d'une histoire de contrebandiers.

Il a ainsi été découvert, à partir d'indices ténus, que Jean Bélissard, contrebandier dont les exploits ont influencé le légendaire MANDRIN, avait tué le lieutenant Garde au Logis-Neuf.

Tous deux originaires d'une petite paroisse de la province de Dauphiné, alors dépendant du Royaume de Sardaigne se rejoignirent pour former une véritable troupe après avoir enrôlé des hommes sans foi ni loi...

Nul autre renseignement, sinon que, et il faut saluer ici le travail des historiens chercheurs et fouineurs de tout poil, qui savent recouper les moindres indices et qui ont trouvé dans les Archives départementales de la Drôme un jugement souverain du 17 janvier 1758 (arch. département. de la Drôme) dressé par Gaspard Levet, Seigneur de Malaval, Conseiller secrétaire du Roi, nommé pour instruire et juger les procès criminels des contrebandiers, employés infidèles, faux-sauniers... dans les provinces de Dauphiné, Provence, Languedoc, Lyonnais, etc.

« Déclarons Jean Bélissard, natif de la paroisse de Brion près de St-Etienne-de-St-Geoirs en cette province de Dauphiné d'avoir. .. Notamment été de la bande qui pénétra en France le 31 décembre 1748. Et le premier janvier 1749 combattit contre les Employés des Fermes au Logis-Neuf, Paroisse de Mornant en Lyonnois et tua le Lieutenant principal des dits Gardes. »

Suit encore une liste comportant près de 15 meurtres et assassinats et le juge déclare « pour réparation de quoi et des autres cas du Procès, avons condamné ledit Jean Bélisaire à être livré à l'exécuteur de la Haute Justice, pour être conduit à la place des Clercs de cette ville de Valence, et la, avoir les bras, jambes, cuisses et reins rompus vif, sur un échafaud qui sera à cet effet dressé sur ladite place, mis ensuite sur une roue, la face tournée vers le ciel pour y finir ses jours; après quoi son corps mort sera, par ledit exécuteur exposé aux fourches patibulaires de ladite ville. »

Comme si ce n'était pas assez, le jugement complète « préalablement au dit Belissard (sera) appliqué à la question ordinaire et extraordinaire. Autrement dit « la torture ».

Nous ne savons rien de plus sur la victime du LUET sinon qu'il était des Gardes, chargés par les fermiers Généraux de collecter les impôts et de réprimer les contrebandiers. Les impôts élevés, sur des produits de première nécessité, et prélevés par les Gapians détestés seront une des causes de la Révolution de 1789.

Qui était par contre Jean Bélissard ?

Guy Peillon, dans son étude « Sur les traces Louis Mandrin » relate que Louis Mandrin, au début de son aventure de contrebandier, célèbre et légendaire dans notre région, se laisse influencer par un exploit de ce

Jean Bélissard, contrebandier lui aussi, issu d'une paroisse toute proche, St-Etienne-de-St-Geoirs, lieu de naissance de Mandrin. Belissard accueille avec enthousiasme ce garçon intréide et celui-ci, grâce à ses qualités, devient rapidement le chef de cette bande. Mandrin aura subi le même supplice et au même lieu le 26 mai 1755.

Nota : Pour en savoir plus sur Louis Mandrin : De Guy PEILLON << Sur les traces de Louis MANDRIN >> - Editions BELLIER

Éléments historiques fournis par Antoine DUMAS et mise en forme par Laurent ZACHARIE.

Ndlr. Antoine DUMAS nous a quittés lundi 19 mars 2007

Après une très longue lutte contre la maladie. Ses loisirs forcés et son goût de la recherche historique et généalogique lui ont permis de faire de nombreuses trouvailles qu'il se faisait un plaisir de partager. Cet article en est un exemple.

Merci à Antoine et Janine son épouse